



Proposition Control Fiscal

Par **kiki94**, le **20/12/2013 à 18:30**

Bonjour
Le contrôle fiscal de ma société viens de se terminer, il n'a rien trouver sur la gestion en générale, par contre les comptes courant associé présentent une dette de la société d une valeur de 135 000 euros (compte courant associés) qui était déjà en compta en 2004 (apport personnel depuis la création)
il me réclame les justificatifs de sorti (compte personnel) et de d'entrée (compte professionnel). il m'est impossible de retrouver des relevés aussi vieux sachant que la loi autorise de ne plus garder les documents plus de dix ans.
il me redresse de 40 000 euros en droit et 20 000 euros de pénalités de retard sur le proposition rectificative en date du 13 décembre 2013.
Voila je vous ais donné tous les éléments.
Merçi de me donner la marche à suivre.
Dans l'attent
Salutations